



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général

Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie

**Bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution
professionnelle**

Secteur concours et formation préparation concours

**ANNEXE N°2 : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVE À L'EXAMEN
PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE DE SECRÉTAIRE DE
DOCUMENTATION DE CLASSE SUPÉRIEURE DU MINISTÈRE DE LA
CULTURE, SESSION 2023**

**CERTIFICAT MÉDICAL : DEMANDE D'AMÉNAGEMENT
D'ÉPREUVE**

Je,
soussigné(e), _____

docteur en médecine, médecin agréé de l'administration, certifie que

Mme/M. _____

Inscrit(e) à l'examen professionnel de secrétaire de documentation de classe supérieure, session 2023

Demeurant _____

est atteint(e) d'un handicap qui justifie l'application des dispositions suivantes : **cocher et/ou renseigner le tableau ci-dessous** :

Type d'aménagements	Épreuve orale d'admission
Majoration d'un tiers-temps	
Utilisation d'une machine à écrire, d'un ordinateur (à préciser)	
Assistance d'un(e) secrétaire	
Assistant spécialiste d'un mode de communication pour les candidats handicapés auditifs	
Accessibilité des locaux	
Aucun aménagement demandé	
Autres aménagements (à préciser)	

est atteint(e) d'un handicap qui ne nécessite pas un aménagement d'épreuves.

est atteint(e) d'un handicap mais ne souhaite pas bénéficier d'un aménagement d'épreuves.

À

, le

Signature :

Le candidat doit transmettre ce document complété avant le 18 novembre 2022, soit par voie :

- électronique à l'adresse : secdoc-sup-2023@culture.gouv.fr
- postale à l'adresse : Ministère de la culture, à l'attention de Franck MASSALA,

Examen professionnel de SECDOC de classe supérieure 2023,
SRH - SDPS – BRECOMEP, 182 rue Saint-Honoré, 75 001 Paris